

ARBU INFO

Magazine d'information de la commune d'Arbusigny - N° 23 - Janvier 2016



© photos A. Cossandier



EDITO



Arbusigniennes, Arbusigniens

Au seuil de cette nouvelle année, alors que nous traversons une période très agitée, marquée par la violence, le vandalisme, l'incompréhension et le doute, chacun aspire à retrouver la sérénité, la confiance et le dialogue. Ces valeurs qui nous sont chères : solidarité, respect et entraide font pourtant défaut à certains et ne favorisent pas l'harmonie. J'invite donc tout le monde à prendre ses responsabilités dans un esprit de cohésion afin que nous puissions être encore plus efficaces et répondre au mieux à vos attentes.

2016 sera l'année durant laquelle nous allons poursuivre l'avancement de plusieurs dossiers en cours parmi lesquels le PLU et le Groupe Scolaire.

Toujours soucieux du bien-être de la population et dans un esprit d'équité, nous avons à coeur de prendre des décisions les plus justes.

A vous tous, avec mon Conseil municipal, nous vous adressons nos voeux les plus sincères.

Que 2016, vous apporte la santé, la réalisation de vos projets et la concrétisation de vos voeux les plus chers !

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2016

Exposition citoyenneté

Du lundi 16 au vendredi 20 mai à la salle des Associations :

Exposition sur la citoyenneté, qui expliquera le fonctionnement de nos institutions, de la commune à la Présidence de la République.

La Maison du Salève

Exposition : Les couloirs de la nuit

Jusqu'au 30 mai 2017

Du mercredi au dimanche, de 14 h. à 18 h.

info@maisondusaleve.com

Arbu propre

Matinée nettoyage de la commune

Opération Arbu Propre

Rendez-vous samedi 9 avril à 8 h 30 devant la salle des fêtes

11 h 30 Verre de l'amitié

Nous comptons sur vous pour ce nettoyage de printemps!

Bennes au Chef-Lieu

Vendredi 22 avril 9 h. jusqu'au lundi 25 avril 16 h 00

Sécurité aux abords de l'école



Lieu de vie et de passage, l'école d'Arbusigny et ses abords sont des zones pour lesquelles la garantie d'une sécurité optimale est essentielle. L'affluence aux heures d'entrée et sortie et la diversité des usagers de la voirie (piétons : adultes et enfants, poussettes, voitures) nécessitent une démarche citoyenne et responsable de la part de chacun pour la sécurité des enfants en particulier et de tous en général.

Pour garantir la sécurité des établissements scolaires et leurs alentours, il est impératif de remédier aux stationnements sauvages.

Nous vous rappelons que la commune possède des places de parking situées soit à proximité immédiate de l'école (parking face à l'école), soit à quelques pas de celle-ci (parking de l'impasse de l'Eglise et parking de la Salle des fêtes)

Il est indispensable de respecter les emplacements de parking (cela inclut également le respect des places réservées aux personnes handicapées).

Nous comptons sur le sens civique de chacun et nous rappelons aux parents que leur comportement, bon ou mauvais, sert d'exemple à leurs enfants.

Vincent Moreau
Commission scolaire

Commémoration du 11 novembre



© A. Girard

Au pied du monument aux morts, Madame Le Maire, Régine REMILLON a prononcé son discours avant de laisser la parole à son adjointe, Madame Marie BAUD, pour l'appel aux morts.

Les enfants, accompagnés de leurs institutrices, ont interprété « Soleil », une chanson de Grégoire.

La journée s'est poursuivie à La Muraz, par la cérémonie intercommunale de commémoration.

Les 70 enfants présents ont reçu un diplôme de « Petit Veilleur de la mémoire » et ce, en remerciement pour leur investissement.



© A. Girard



© A. Girard



Vœux



de gauche à droite : Fabrice DETURCHE (moto club) ; Flavien LERIVRAY (football américain) ; Valentin ICART-DIT-BOITE (voltige) ; Clément BEGA (voltige) ; Anaïs BEGA (voltige)



Ce dimanche 10 janvier, les habitants de la commune étaient conviés aux traditionnels vœux.

Après son discours, Madame Le Maire a invité les personnalités présentes à s'exprimer : Monsieur Louis FAVRE, Président de la Communauté de Commune et Maire de Pers-Jussy, Madame Christelle PETEX, Vice-Présidente Départementale, Monsieur Martial SADDIER, Député, Vice-Président de la Région Auvergne Rhône Alpes et Madame Isabelle DORLIAT-POUZET, Sous-Préfète.

Cette cérémonie s'est terminée par un verre de l'amitié avec les habitants venus nombreux. Les artisans, commerçants, sportifs, élus et membres du personnel de notre commune ont partagé un repas et clôturé cette journée.



La site de la commune a rajeni



Désormais plus accessible, n'hésitez pas à le consulter pour retrouver toutes les actualités, les informations, les documents utiles ou même l'Arbu info.

Toujours dans un souci de communication, des rubriques ont été mises en place pour vous tenir informé de l'avancement du PLU et pour les activités des TAP, notamment.

A bientôt sur la toile !

Marylène Daiguemorte

Un arbre pour le climat



La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), la Fondation Yves Rocher - Institut de France et l'AMF ont invité les municipalités françaises à manifester leur engagement en plantant un arbre pour le climat autour du 25 novembre 2015.

Cette action est un message à destination des états réunis lors de la COP 21 : celui de la volonté de la France de limiter la hausse globale des températures à +2°C d'ici 2100.

Il constitue également un symbole puissant pour les habitants de notre commune en incarnant l'espoir de préserver la planète pour les générations à venir.

Le lundi 23 novembre, les enfants des Temps d'Activités Périscolaires ont planté un pommier décoratif Malus Evreste.

En plantant cet arbre, ils ont fait un geste pour la nature et montré à nos administrés que la protection de la biodiversité est au cœur de nos préoccupations !

Marylène Daiguemorte



T.A.P

Comme à chaque fin de période, ce vendredi 18 décembre, parents et enfants ont participé et assisté au spectacle des TAP. Dès 17h, une quarantaine d'enfants ont présenté les activités réalisées ces derniers mois, sous le regard de leurs parents.



Ce fut également l'occasion de s'inscrire pour les nouvelles activités pour la rentrée de janvier.

Le programme s'est étoffé avec des activités supplémentaires proposées tous les vendredis. Carmen Ortu, coordinatrice, a enregistré plus de 60 inscriptions durant cette soirée.

Merci à tous les participants petits et grands pour ce merveilleux moment.

La Commission aux Affaires scolaires.



Rencontre avec Jérôme Coppel.

Toujours disponible, Jérôme COPPEL le prouve, en s'investissant auprès des quarante enfants présents aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Les enfants n'ont pas lésiné sur les questions liées à son matériel, l'entraînement, l'équipe, etc...

Le champion avait apporté ses médailles, son vélo en carbone (de 9 kg). Puis, il a distribué des dédicaces aux heureux écoliers.

Extrait " Le Messager " A. Girard



Maisons fleuries



La traditionnelle remise des prix des maisons fleuries s'est déroulée fin novembre. Madame Le Maire et les membres de la commission fleurissement ont remercié l'ensemble des lauréats.

En effet, même si le fleurissement est avant tout un plaisir personnel, il participe grandement à l'embellissement de notre commune et au bon vivre dans notre village. Félicitations à chacun et rendez-vous l'été prochain pour un nouveau palmarès.

Marjorie Duverney-Boisier

Catégorie « Balcons »

- 1- M. et Mme CROSA Alain
- 2- M. et Mme VACHOUX Gilles
- 3- M. et Mme VALLVERDU André

Catégorie « Aménagement Paysager »

- 1- M. et Mme PAPE Claude
- 2- M. JUNET et Mme DEMOLIS J.
- 3- M. et Mme FAVRE Pascal

Catégorie « Villa »

- 1- M. et Mme DUVILLARD Jean-Pierre
- 2- M. et Mme CONSTANTIN Guy
- 3- M. et Mme DUVERNEY Denis

Catégorie « Maison Rénovée »

- 1- M. et Mme AMADIO Philippe
- 2- M. et Mme PEILLEX Georges
- 3- M. et Mme CHAMOT Régis

Catégorie « Ferme et Maison de Village »

- 1- M. et Mme DESBIOLLES Max
- 2- Mme DUSONCHET Madeleine
- 3- M. ROCH Sébastien

Prix Spécial :

- M. et Mme TAUPENAS André
- M. et Mme DUBOUCHET Maurice





Association Ass Mat D'Arbu

En décembre 2014 une association d'assistantes maternelles a vu le jour sur Arbusigny avec 4 professionnelles dont 2 fondatrices.

Depuis novembre 2015 Gaëlle Suatton a rejoint l'association qui comporte donc désormais 5 membres.

Les assistantes maternelles adhérentes se réunissent dans la salle des associations prêtée par la Mairie, 1 à 2 fois par mois pour proposer aux enfants accueillis des animations diverses et variées.

Les jeunes enfants se socialisent ainsi plus facilement en partageant des activités et des jeux en commun et en s'habituant à changer de référent adulte pour leur prise en charge.

Les enfants accueillis sont au nombre d'environ une dizaine pouvant varier dans l'année selon les aléas des placements.

Personnes adhérentes : Celine Vallverdu : Présidente / Sandrine Lerivray : Secrétaire / Tatiana Chernov ; Saxoud Sylvie ; Suatton Gaëlle : Trésorière



C'était la dernière séance de 2015 :



Tatiana nous a fait la gentillesse de nous chanter 3 chants Russes. Les enfants ont écouté sans doute surpris par les sonorités de la langue.



Sandrine a raconté une adaptation du conte de « la moufle », pendant que Céline et Sylvie faisaient vivre des peluches animaux ce qui a beaucoup captivé les enfants. C'était notre petit « spectacle » de Noël.

Nous avons ensuite chanter « Petit Papa Noel » et « Vive le vent », le « OH » du refrain plaisant particulièrement aux enfants .



Un bateau sur l'eau a réuni les enfants sur les jambes de Céline pour le plus grand plaisir de chavirer en groupe



Et en fin de séance nous avons distribué des cadeaux , un livre par enfant, offert par l'association .



Une partie de l'équipe !

A voir la joie des enfants nous pensons qu'ils ont apprécié, certains se plongeant directement dans la lecture...

L'aventure continue sur 2016 !

Fête de Noël



Comme à l'accoutumée, de nombreuses familles sont venues acheter leur sapin de Noël, participer au tirage du carton dinde et découvrir les bricolages fabriqués pour l'occasion par les enfants de toutes les classes.

En milieu de matinée ce sont les traditionnels chants de Noël préparés par les écoliers et leurs enseignantes qui ont enchanté l'assemblée.

Bien sûr le Père Noël a trouvé un petit moment dans son emploi du temps chargé pour saluer et féliciter tous les bambins.

Chacun a pu ensuite déguster les différents mets proposés par l'APE : les huîtres, l'assiette de raclette, et les crêpes ont eu beaucoup de succès.

Les membres de l'APE remercient toutes les personnes qui ont participé aux activités tout au long de l'année 2015 et vous souhaitent une très belle année 2016 !

Marjorie Duverney-Boisier



Cross



© A. Girard

Début octobre, le cross de Mouille-Marin s'est déroulé sous un ciel clément.

Cette petite compétition regroupe les enfants des écoles d'Arbusigny, d'Arculinges, Esery et La Muraz qui sont fiers de défendre les couleurs de leur école respective.

Bravo à tous les enfants, aux organisateurs et félicitations aux médaillés.

Marjorie Duverney-Boisier



© A. Girard



© A. Girard



© A. Girard

Tournoi de Noël

Samedi 12 décembre 2015, le Judo Club d'Arbusigny a organisé son traditionnel tournoi de Noël à la salle des fêtes. Les festivités ont commencé par une démonstration des plus jeunes judokas (4-6 ans), ensuite 28 judokas de 5 à 16 ans se sont relayés sur les tatamis.

Ils ont pratiqué près de 35 combats en 8 poules (de la ceinture blanche à la bleue), arbitrés par Alexandre Destruels (ceinture bleue), Amandine Germain (ceinture bleue), Chloé Zanolla (ceinture marron), Hugo Langlois (ceinture verte), Victor Chamot (ceinture bleue), sous la surveillance de leur professeur Damien ZANOLLA sans oublier Rodolphe PEYVEL venu aussi les soutenir.



Voici le classement de chaque poule :

Poule 1

1^{er} : Maxime Krusi
2^{ème} : Lucas Dupanloup

Poule 2

1^{er} : Zoé Lemonnier
2^{ème} : Noé Bonaura
3^{ème} : Jan Nigmanski

Poule 3

1^{er} : Gabin Vachoux
2^{ème} : Mattéo Durovray
3^{ème} (ex aequo) : Merlin Wiersma et Théo Moretti

Poule 4

1^{er} : Julien Jacquemond Collet
2^{ème} : Alioscha Nigmanski
3^{ème} : Léon Wiersma
4^{ème} : Océane Abelkader

Poule 5

1^{er} : Nathan Peguet
2^{ème} : Florent Krusi
3^{ème} : Suzie Peguet
4^{ème} : Noé Pollet

Poule 6

1^{er} : Elie Zanolla

2^{ème} : Axel Toutenelle-Payel

3^{ème} : Clovis Langlois

4^{ème} : Gabriel Bouvier

Poule 7

1^{er} : Alexandre Vervoux

2^{ème} : Lilian Peguet

3^{ème} : Margot Peguet

4^{ème} : Maéva Abelkader

Poule 8

1^{er} : Alexandre Destruels

2^{ème} : Victor Chamot

Bravo à tous !

Sandrine Fernandez



Le foyer rural

8 et 9 avril 2016

Fête des Lettres ?



Faites des lettres !

Le vendredi 8 avril, soirée des enfants dès 19 heures « des lettres jusque dans l'assiette ». Ouverture du festival par la soirée repas-cabaret scène ouverte/projection pour les enfants, leurs parents, leurs grands-parents, leurs cousins, leurs amis... 5 € sur réservation.

Pour sa seconde édition, le festival des lettres s'ouvre à l'art, en accueillant cette année l'exposition de peinture Art'Busigny. **Apéro/vernissage à 11 heures le samedi 9 avril, Ouvert à tous.**



Autour de l'éveilleuse d'écriture Michèle Dalmasso Reverbel, Chevalier des Arts et Lettres, et en collaboration avec la bibliothèque d'Arbusigny, **l'après midi du samedi 9 avril** se déclinera sur le thème de l'art postal et du « matériel » d'écriture : la fabrication du papier, du parchemin, du papyrus, la reliure, les plumes, stylos, calames, encres... Une boutique, des projections, des expos et des ateliers pour petits et grands, des jeux, de quoi grignoter, des surprises, une belle façon de commencer les vacances de Pâques !

Samedi 9 avril - 19h30 - Repas convivial - Couscous 10€ sur réservation

Suivi de la **soirée scène ouverte**, avec vos lettres, contes, lectures, chansons...

Et le concours ?

Cette année, nous vous invitons à nous faire parvenir par courrier Foyer Rural - 83 place de l'Eglise - 74800 Arbusigny avant le 1^{er} avril 2016 **la plus belle enveloppe**. Tout est permis, les collages, les supports les plus fous, les couleurs, les matières, les textures, les textes, place à l'imagination N'oubliez pas de glisser à l'intérieur vos coordonnées ! Tout le courrier reçu sera exposé.



Au grand plaisir de se retrouver cette année encore autour de l'art postal, de l'écriture de la littérature et de la peinture,

Le Foyer Rural

Renseignements et réservations : 06 59 11 60 25

Arbu'services



Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'épicerie d'ARBUSIGNY « Arbu'Services » ouvrira ses portes prochainement.

Vous y trouverez des produits frais, des fruits et légumes, des fromages et jambons à la coupe. La majorité des produits sont locaux, mais vous trouverez aussi des produits de marque nationale.

Arbu'Services proposera également des services comme : dépôt de pain, point de vente de gaz, point relais colis, ainsi que la livraison à domicile.

Nous espérons vous compter parmi nos clients.

Un peu d'histoire...

Plusieurs familles d'Arbusigny ont eu la douleur de perdre un être cher, nous voulons rendre hommage à quatre d'entre eux.

NESTOR TROTTET



Fils de Maxime Trottet, ancien maire d'Arbusigny de 1947 à 1965.

Nestor Trottet a été élu en 1971 au côté de Frédéric Germain et pendant 18 ans, c'est en tant que maire adjoint qu'il siègera au Conseil Municipal.

Homme honnête et respecté, agriculteur dans l'âme, il exploitait une ferme au Biollay.

En 1990, il a eu la douleur de perdre, à quelques mois d'intervalle, son épouse et son fils. Très affecté par ces drames, c'est entouré de sa famille qu'il fit face.

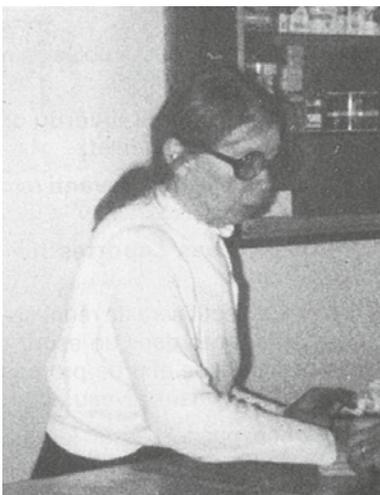
Ces dernières années, il les passera à la maison de retraite de Cruseilles où il décèdera en janvier 2015. C'est sous une tempête de neige que nous l'avons accompagné à sa dernière demeure.

Né en 1922 Nestor était le doyen de la commune ; mais il était aussi le dernier ancien combattant de 1939 - 1945 d'Arbusigny.

Arvi Nestor

ODETTE POLLIAND

C'est en 1962 que Odette et ses parents Louis et Lina Polliand venant du Chaumet, s'installent à Arbusigny où ils exploitèrent un commerce de boulangerie et bistrot.



Au décès de son père en 1977, la boulangerie cessera et Odette gardera un dépôt de pain et le bar.

Que de services rendus aux habitants d'Arbusigny. Les 35 heures Odette ne connaissait pas. C'était sept jours sur sept. Femme discrète, elle s'intéressait à tout !

C'est en 2005 qu'elle a pris sa retraite qui fut de courte durée puisque pour des raisons de santé elle a dû quitter sa maison, à contre cœur, pour séjourner à Andrevetan à la Roche-sur-Foron où elle est décédée en mars dernier.

Odette aimait les gens, elle aimait la vie tout simplement...

Nous n'irons plus « chez l'Odette ».

Suite à leurs décès, c'est une page d'histoire de la commune qui se tourne...

Alice
Frédéric

Un peu d'histoire...

ADRIEN GERMAIN



C'est en 1954 que les époux Germain et leurs quatre enfants sont venus s'installer à la fruitière d'Arbusigny.

Très tôt Adrien a appris lui aussi le métier de fromager.

Au décès de son père, accompagné et soutenu par Marthe, sa mère, il continue d'exploiter la fruitière, travail pénible et contraignant 365 jours par an.

Etre présent pour la coulée du matin, la fabrication, le travail en cave, la coulée du soir sans oublier la porcherie avec les soins journaliers, les périodes de mises bas. Et encore un peu de temps pour nous servir fromage, tomme, beurre même le dimanche matin.

En 1981, il cesse son activité et s'installe à Reignier où il travaille en usine jusqu'à sa retraite... bien méritée C'est avec courage qu'il a lutté contre une cruelle maladie qui l'emporta en octobre 2014.

Adrien repose désormais dans le village là où sa vie fut laborieuse et intense en veillant désormais sur Arlette, Alain et ses petits enfants.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme qu'il faisait bon rencontrer, d'un joueur de belotte émérite, d'un bon vivant, simplement.

Alice

Pierre Moretti

TONY BEGNIS



C'est à la mi-novembre 2014 que tu as décidé de nous quitter après avoir combattu une douloureuse maladie.

Personnage à la carrure imposante, l'ami au sourire moqueur, à l'humour débordant, la plaisanterie coquine ; mais d'abord l'artisan, le carreleur, le travail bien organisé soigné et méticuleux, quand tu prenais ton grand air théâtral en plaisantant, tu te présentais en « carrelleurologue ».

Tu aimais nous rappeler que ta place était forcément au paradis, c'est notre curé Blanchet qui te l'avais dit : « tu passes plus de temps à genoux que moi qui suis curé » !

Tu étais l'homme du service aux autres, la générosité pour toi n'était pas un vain mot, tu étais un membre actif du foyer rural en particulier le cinébus dès sa création en 1984 et pendant de nombreuses années, à l'association des parents d'élèves, le rôle du Père Noël et j'en oublie.

Partout où il y avait besoin de main d'œuvre bénévole tu étais présent.

Au sein de la chorale « Arc en Ciel », dans le groupe des « Faits Divers » tu étais le joyeux luron, tes blagues, tes farces parfois délirantes, dérangeantes, hilarantes, c'était toi en perturbateur joyeux. Tu mettais de l'énergie en fous-rires, quel beau programme pour notre époque ! Les après-concerts, les pots de l'amitié, les décors, les tables à préparer, à ranger c'est toujours toi avec ton fourgon.

Nous sommes persuadés que là où tu es, tu gardes vue ici-bas sur ta famille, si importante pour toi et tes amis.

Pierre Moretti

Compte-rendus des conseils municipaux

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2015

Présents : Mmes Mrs. Régine REMILLON - Marc BLETEAU - Marie BAUD - Vincent MOREAU - Marylène DAIGUEMORTE - Serge JACQUEMOUD - Jacky DURET - Maryse MICHALAK - Esther VACHOUX - Pierre MORETTI - Marjorie DUVERNEY-BOISIER - Sylvia DUSONCHET

Absents excusés : Mme Jannick GRANIER - Mr. Jean BOCHET / Absent : Mr. Laurent DELIEUTRAZ

Public : 1 personne

1) Après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 5 octobre, Mme Le Maire fait part à l'assemblée du mail reçu de Mme Jannick Granier concernant le projet de création d'une porcherie. Elle souhaite apporter une correction en pensant nécessaire de voir apparaître 2 précisions qu'elle avait évoquées lors de ce conseil à savoir : « Les analyses de sol faites par Aster laissent apparaître des taux maximaux de nitrate sur l'ensemble du plateau des Bornes dont le sol est peu perméable. La coop a annoncé qu'elle envisage de travailler 2 millions de litres de lait en plus, soit passer de 6 à 8 millions de litres de lait, va-t-elle augmenter la capacité de la future porcherie ? Que va-t-il advenir de la qualité de notre sol et de notre eau par rapport au nitrate ? ».

Mr. Jacquemoud Serge fait part à l'assemblée qu'il reversera au CCAS l'indemnité de gardiennage de l'église qui lui a été attribué en son absence lors du conseil du 5 Octobre.

2) SYANE - Décompte définitif travaux 2012 sur les réseaux de distribution publique d'électricité, d'éclairage public et réseaux de télécommunications de la place de l'église. Le conseil municipal approuve le décompte pour une dépense totale de 123 137,96 € dont le financement définitif est arrêté comme suit :

• Participation du SYANE	=	42 857,69 €
• Quote-part COMMUNALE	=	77 106,45 €
(remboursement : 15 annuités)		
• Frais généraux	=	3 176,82 €
(sur fonds propres de la commune)		

3) Depuis plusieurs années une partie goudronnée (56m² environ) du chemin du Pré Derrière, le Vernay-Dessous, empiète sur la propriété de Mr. Desbiolles Patrick ; après différents échanges avec Mme Le Maire ; Mr. Desbiolles accepte que la commune acquière les 56m² de sa propriété pour régulariser l'emprise du chemin pour un coût de 30€ / m². Les frais du géomètre

et du notaire seront à la charge de la commune.

4) Le Conseil approuve les virements de crédits suivants :

• Investissement : Remboursement d'emprunt	+ 1 000 €
Dépenses imprévues	- 1 000 €
• Fonctionnement : Charges de personnel	+ 13 000 €
Charges financières	+ 906 €
Atténuations produits	+ 224 €
Dépenses imprévues	- 14 130 €

5) Le Conseil émet un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 150€ à l'Association Prévention Routière pour leur intervention auprès des élèves CM1-CM2.

6) Mme Le Maire fait part à l'assemblée du courrier de l'EPF envoyé à M. Peguet Jean et ses enfants concernant l'abandon par la commune du projet d'acquisition de leurs parcelles pour la réalisation d'un groupe scolaire. Ce projet indispensable à la commune est toujours d'actualité mais ne concerne plus les terrains situés près du cimetière.

7) Le conseil accepte les devis suivants :

- Entreprise BRUTELEC : 3 radiateurs pour école - Montant : 1 766,34 € TTC
- Avec la Société A.C.I., dans le cadre du contrat location évolutive, Installation du copieur actuel de la mairie à l'école primaire et nouveaux copieur et scanner à la mairie pour un crédit-bail de 912 €/mois
- Prévoit l'acquisition de panneaux de façade indiquant les écoles publiques - la mairie - et les inscriptions Liberté.Egalité.Fraternité
- Prévoit l'achat de brochure « Bien Vivre Ensemble » Règles de politesse et de civilité, pour distribution auprès des élèves du primaire
- Demande un devis à l'entreprise LONCAN pour un cumulus électrique à installer au chalet des bornes et décide de résilier le contrat avec l'entreprise POISSON
- Intervention de débouchage et curage collecteur eaux pluviales : 1 500 € TTC Ste C'Clean Environnement.

8) Dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur les Changements Climatiques (COP21), les municipalités sont invitées à manifester leur engagement à préserver notre planète en plantant un arbre pour le climat, le conseil accepte de s'associer à cette démarche en plantant avec les enfants des TAP d'ici le 25 novembre prochain, jour de la Sainte Catherine, un Pommier Décoratif « Malus Evrest » sur tige (168 €) près de la salle des fêtes.

Compte-rendus des conseils municipaux

9) Dates à retenir :

11 Novembre : Rassemblement à 9h30 au monument aux morts

18 Novembre à 20h réunion publique à Reignier « Pôle gare »

Du 23 au 28 Novembre : Ateliers du SIDEFAGE

27 Novembre : remise des prix des maisons fleuries

Samedi 9 Avril 2016 : ARBU PROPRES, date fixée lors de la rencontre avec les ados.

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance Pierre MORETTI
Maire Régine REMILLON

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2015

Présents : Mmes Mrs. Régine REMILLON - Marc BLETEAU - Marie BAUD - Vincent MOREAU - Marylène DAIGUEMORTE - Serge JACQUEMOUD - Jacky DURET - Maryse MICHALAK - Esther VACHOUX - Pierre MORETTI - Marjorie DUVERNEY-BOISIER - Sylvia DUSOUCHET

Absents excusés : Mrs. Jean BOCHET - Laurent DELIEUTRAZ / Absente : Mme Jannick GRANIER

Public : 1 personne

1) Après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 9 Novembre 2015, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2) Le conseil décide l'instauration de la redevance d'occupation du domaine public communal pour l'occupation provisoire par les chantiers de travaux concernant des ouvrages des réseaux de distribution d'électricité.

3) Le conseil approuve le plan de financement concernant les travaux réalisés par le SYANE concernant l'opération « Gros Entretien Reconstruction » (éclairage public) pour un montant global estimé à 25 243 €, avec une participation communale s'élevant à 14 792 € (+757 € de frais généraux).

4) Avis sur le rapport relatif à la mutualisation des services et le projet du schéma afférent :

Conformément à la nouvelle législation, la Communauté de Communes Arve et Salève a élaboré et arrêté le schéma de mutualisation jusqu'en 2020. Ce schéma est soumis aux 8 conseils municipaux des communes membres pour avis.

Le conseil municipal, après discussion, émet un avis favorable sur le principe et précise qu'il sera nécessaire de lancer des diagnostics sur chaque fiche d'actions car les besoins et les contraintes sont nombreux.

5) Après en avoir délibéré, le conseil n'a aucune remarque particulière à faire sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI). A noter la proposition de Monsieur Le Préfet concernant notre EPCI prévoit le développement de ses compétences, notamment en matière d'eau et d'assainissement, en lien avec le Syndicat des Eaux Rocailles Bellecombe. De plus, il est prévu la dissolution du Syndicat Intercommunal de Gestion du Centre de Secours Principal de la Région Annemassienne

6) Sur proposition de Madame Le Maire, le conseil vote les crédits supplémentaires concernant les opérations du SYANE - Section Investissement :

Article 22534-041 (dépenses) Opérations patrimoniales : 168 440,16 €

Article 168758-041 (recettes) Opérations patrimoniales : 168 440,16 €.

7) Le conseil accepte d'attribuer à Mme La Trésorière, receveur municipal, l'indemnité de conseil au taux de 100 %.

8) Questions - Informations - Interventions diverses :

- Problème éclairage public au Chef-Lieu : Suite à l'intervention infructueuse de l'entreprise SER2E pour recherche de panne sur le réseau d'éclairage public au chef-lieu (coût selon devis accepté de 678 €); l'entreprise Brutelec a dû intervenir d'urgence et a trouvé la panne sur la boîte de jonction d'un candélabre, devant la salle des fêtes, que l'entreprise Chatel avait réalisé en 2011 dans le cadre des travaux avec le Syane, problème d'étanchéité de cette boîte ?? La municipalité est en relation avec le Syane pour connaître dans quelles mesures techniques et commerciales le problème peut-être réglé... Affaire à suivre.

- La déchetterie de la communauté de communes Arve et Salève ferme ses portes le Jeudi 10 Décembre 2015 pour une durée de 6 mois environ. Pendant cette période les habitants d'Arbusigny, après avoir retiré un badge en mairie, pourront se rendre exclusivement à la déchetterie de la Communauté de Communes du Pays Rochois située Zone industrielle des Dragiez - Avenue Jean Morin 74800 La Roche-Sur-Foron. Concernant les professionnels de l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Arve et Salève, ils devront se rendre à la déchetterie des professionnels du Foron située zone industrielle La Balme, rue des Gentianes à la Roche-Sur-Foron.

Compte-rendus des conseils municipaux

- Le conseil remercie vivement tous les enfants, très nombreux et leurs professeurs pour leur participation très appréciée à la cérémonie du 11 Novembre. Madame La Directrice départementale de l'ONAC va établir et adresser, à chaque élève ayant participé à cette cérémonie, un diplôme « Petit Veilleur de la Mémoire ».

- Suite à l'assemblée générale du Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe qui s'est tenue le 2 décembre dernier à Nangy, Mr. Bléteau, délégué au SRB, informe le conseil de la décision suivante, extrait délibération n°15/98 - Objet : Eau potable-déplacement injustifié-tarif 2016 : « Il a été constaté que de plus en plus d'abonnés sollicitent le déplacement d'un agent pour des motifs souvent injustifiés (présence de telle ou telle impureté occasionnée par la présence d'un équipement privatif mal entretenu...) et que ces déplacements représentent un coût que le syndicat n'a pas à prendre en charge. Après avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, décide de fixer à 70 € HT le montant à facturer en cas de déplacement d'un agent du syndicat, à la demande d'un abonné et pour un motif injustifié ».

- Le conseil accepte les devis suivants :

- Géomètre Carrier concernant les opérations topographiques, route départementale n°6, pour un montant de 1 413,60 € TTC

- Maintenance Sanit Loncan concernant la mise en place d'un ballon instantané à côté de la chaudière. Modification hydraulique et mise en place d'une alimentation électrique protégée au chalet des Bornes, pour un montant de 961,02 € TTC et remplacement du ballon eau chaude, à la mairie, pour un coût de 948,82 € TTC

- Resimat concernant une chape sur étanchéité goudron, toiture terrasse de l'école primaire, pour un montant de 4 968,02 € TTC.

- Entreprise Brutelec : ventilation des sanitaires de l'école et éclairage des W.C. public pour un montant de 1 442,12 € TTC.

- Ets Vachoux : acquisition 7 panneaux de lieux-dits pour 291,84 € TTC.

- Vœux de la municipalité le dimanche 10 Janvier 2016 à 11 h. salle des fêtes

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance Jacky DURET

Maire Régine REMILLON

Déchetterie de Reignier-Esery



Le territoire atout cœur

**DECHETTERIE DE REIGNIER-ESERY
FERMETURE POUR TRAVAUX
A COMPTER DU 10 DECEMBRE 2015**



Pendant la durée des travaux
la déchetterie de la communauté
de communes Pays Rochois vous
accueille :

**Pour se rendre à cette déchetterie, vous devez
retirer un badge en mairie d'Arbusigny.**

04 50 03 39 92

Adresse :

Zone industrielle des Dragiez
Avenue Jean Morin
74800 La Roche-sur-Foron

Horaires d'ouverture

du 15 octobre au 14 avril

Du lundi au vendredi 8h-12h et 13h30-17h30

Samedi 8h-17h30

du 15 avril au 14 octobre

Du lundi au vendredi 8h-12h et 14h-19h

Le samedi 8h-19h



Naissances



GRASSONE RASOLOFO
Théo - 20 janvier - Chef-Lieu

BOULKJAR Aïssa
5 février - Le Souget

PEILLEX Jules
5 février - Le Fresnay

MOGEON Samantha
1^{er} mars - Bornettaz

LEVY Maïna
4 avril - Le Magnin

SAINTUS Kameron
18 mai - Bornettaz

MAURIAUCOURT ALVES PINTO Romane
31 mai - Chavally

TARTU Mathéo
23 juin - Le Magnin

HARLAY Nino
9 juillet - Chef-Lieu

PONSIN Nolan
5 août - Chef-Lieu

DURET DAIGUEMORTE Eva
23 août - Le Peryl

CRETTENAND Ambre
6 septembre - Chef-Lieu

PARINAUD Eurydice
16 octobre - Chez Grillet

PIGNOL Eline
23 novembre - Chef-Lieu

PIGNOL Nathan
23 novembre - Chef-Lieu

QUEROL Kim
15 décembre - Perravex-Bas



Mariages

Adeline DEVILLARS et
Fabrice COMBE
16 mai - Les Chavannes

Amandine ADAM et
Sébastien LEVY
15 août - Le Magnin

Gaëlle BERTRAND et
Dimitri DURET
22 août - Le Parc

Claire TRIBOLET et
Mickaël DAIGUEMORTE
5 septembre - Vers La Tour

Décès



DEMOLIS Roger
3 janvier - Le Sauthy

LIBSIG Albert
15 janvier - Route du Col du Parc

TROTTET Nestor
26 janvier - Le Biollay

VACHOUX Simone (née RIGGAZ)
28 janvier - Route du Biossy

POLLIAND Irène, Odette
18 mars - Chef-Lieu

VACHOUX Paulette, Eliane
24 octobre - Chez Le Cordier

Permis de construire - Déclaration de travaux accordés en 2015

PERMIS DE CONSTRUIRE ou PERMIS D'AMENAGER

LAFFIN Florence – Maison individuelle – La Magne
 MAXIT Jean – Garage – Chez Chavally
 HUG Zacharie – Réfection garage – Chez Janton
 GUILY Nicolas – Garage – La Tour
 VACHOUX Judicaël – Maison individuelle – Champaton
 DURET Jacky – Garage – Les Chavannes
 HOUDART Cyril – Réhabilitation d'un bâtiment – Le Vernay-dessous
 MIQUET-SAGE Laurent – Maison individuelle – Chez Janton
 BLACHE Nicolas – SOUDAN-COEN Marine – Maison individuelle – Route de la Muraz
 AMADIO Philippe – Réhabilitation d'un bâtiment – Chez Vachoux
 LARPIN Stéphane – Maison individuelle – Route de la Muraz
 SCI La Forge – Extension d'un bâtiment existant – Bornettaz
 SERA Claude – Rénovation d'un chalet – Route de la Muraz
 CHOUVET Hugo - THEZE Elsa – Maison individuelle – Chez Janton
 DAIBER Patrick – Création d'un garage couvert – Le Crêt Voland
 LAMOUILLE Georges – Abri voitures – Chez Le Biche

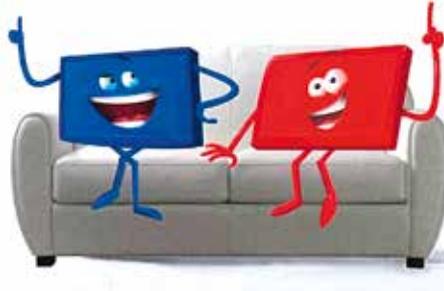
DECLARATIONS PREALABLES

SIGNOUD Thierry – Abri bois – Crêt Voland
 WUTRICH Jean-Michel – Abri de jardin – Le Magnin
 DURET Roland et Marie-José – Division foncière – Les Chavannes
 SCI Les Casters – Modification de façades - Création de 20 m² de bureaux – Route de Pers-Jussy
 GUILY Nicolas – Remplacement de la porte de garage par un bloc porte – La Tour
 FRANCE ECO-LOGIS – Panneaux photovoltaïques – Le Biossy
 MOUGEY Bertrand – Clôture – Le Magnin
 TRONCHI Joseph – Aménagement terrasse – Le Fresnay
 STEHLI Ben – Modification de façade – Création d'un sas d'entrée – La Grange
 FAURE-BRAC Monique – Empierrement d'un mur – Le Biollay
 MICHELAN Marie-Claude et Marie-France – Auvent en bois - Chez Pérou
 VACHOUX Régis – Véranda – Plateau des Bornes
 DOMUNEO – Panneaux photogénérateurs – Pré-Derrière
 DUCHAMP Isabelle – Rénovation et Création de fenêtres – Les Chavannes
 GUILLERMIN Philippe et LACREVAZ Marie-Laure – Abri voitures – Chez Janton
 JAMBON Laurent – Abri de jardin – Chez Janton
 PAPE Claude – Changement de sas d'entrée – La Grange
 CHENEVAL Laetitia – Création d'une pièce supplémentaire, d'un abri et d'un avant-toit – Le Fresnay
 LIBSIG Vincent – Construction d'une véranda et d'un muret – Vers Lachat
 VERVOUX Cyril – Piscine – Le Magnin
 GUILLERMO Yves – Création de deux chiens assis avec deux fenêtres – Le Fresnay
 ZUTTER Renaud – Création d'une véranda – Transformation d'une fenêtre – Le Vernay-dessous
 ETS BARBAZ pour M. DUPANLOUP Gérard – Aménagement d'une plate-forme agricole – Les Vagnys
 NOEL Jean-François - Création de deux vélux – modification de porte de garage – Le Fresnay
 ARPENT'ALP – Création de trois lots pour construction de villas – Chef-Lieu

MODIFICATIONS DE PERMIS

GAEC LA FERME DU VILLAGE – Extension du bâtiment agricole – Rajout de 4 portes – Chef-Lieu
 LA CARACOLE – Extension du bâtiment agricole - Plateau des Bornes
 FERRANDO Guillaume – Abandon du magasin, du parking et des balcons - Modification d'accès et des menuiseries - La Plagne
 ROCH Valérie - Suppression d'une fenêtre façade nord – Ajout d'une fenêtre de toit Chez Vachoux

Télévision



Le 5 avril 2016, la TNT passe à la haute définition

Que faut-il faire ?

S'équiper avant le 5 avril

Aujourd'hui, la plupart des foyers sont déjà équipés.

Si un téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer !

L'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit. Cet équipement est vendu à partir de 25/30 euros.

Il convient donc de vérifier le plus tôt possible la compatibilité de votre téléviseur et, le cas échéant, de s'équiper sans attendre le 5 avril !

Le 5 avril, procéder à une nouvelle recherche des chaînes pour retrouver l'ensemble de l'offre TNT.

Une réorganisation des chaînes aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril 2016.

Le jour J, tous ceux qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes (rescan) sur chacun de leurs postes de télévision. Cette opération est déclenchée à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur, pour rechercher les chaînes dans leurs nouveaux emplacements.

Gilet deux roues

Les conducteurs de 2 roues devront disposer d'un gilet de haute visibilité.

A compter du 1 janvier 2016, l'obligation de détenir un gilet de haute visibilité, déjà applicable aux automobilistes, sera étendu aux conducteurs d'un véhicule à moteur à deux ou trois roues ou d'un quadricycle moteur, non carrossé.

Ces derniers devront en disposer sur eux ou dans un rangement de leur véhicule (filet, coffre...) et le porter lorsqu'ils descendront de leur véhicule à la suite d'un arrêt d'urgence, afin d'améliorer leur visibilité.

Le manquement à cette obligation pourra être sanctionné en cas de non-détention par une contravention de 1^{ère} classe et de 4^{ème} classe dans les cas de non-port du gilet à la suite d'un arrêt d'urgence (art. R 2333-1, R416-19, Code de la Route ; décret n°2015-514 du 7 mai 2015 relatif à la détention et au port du gilet de haute-visibilité).

Mairie d'Arbusigny

83, imp. de l'Eglise - 74930 ARBUSIGNY
 mardi et jeudi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h
 mercredi : 8 h 30 à 11 h 30
 le 1^{er} samedi de chaque mois : 9 h à 12 h

Tél : 04 50 94 50 01 - Télécopie : 04 50 94 59 80

E-mail : mairie.arbusigny@wanadoo.fr
adjoints.arbusigny@orange.fr

Un collecteur de piles usagées et de bouchons sont à votre disposition au secrétariat de la Mairie.

Associations

A.C.C.A (chasse)

213, ch. de Vers la Queue - Arbusigny
 Contact : M. G. SONNERAT - Président
www.chasseurdefrance.com

CCAS Mairie

83, imp. de l'Eglise - Arbusigny
 Contact : Marie BAUD - Maire Adjointe

Association des Parents d'Elèves (APE)

Contact : Gwenaëlle CONDEVAUX
 Présidente - Tél. : 04 50 94 07 66
<http://ape.arbusigny.free.fr>

Foyer Rural de Loisirs pour Tous

Contact : Luc RODET
 E-mail : foyer.arbu@free.fr
 Site : <http://foyer.arbusigny.free.fr/>

Kop Coppel

Contact : Fabien PLOTNIKOWA - président
 Tél. : 04 50 77 36 99
www.jeromecoppel.com

La P'tite Toile (cirque)

Contact : Tristan PITTARD
 Tél. : 06 79 34 25 28

Les Bornes en VTT

Contact : Lionel CLAUSET - Président
 Tél. : 04 50 25 81 92
president@lesbornesenvtt.org

Lou Ptiou Golus (cantine scolaire)

Contact : Mélanie VACHOUX - Présidente
 Tél. : 07 87 35 95 09 - louptiougolus@free.fr

Moto Club d'Arbusigny - La Muraz

Contact : Delphine GALLAY - Présidente
 223, imp. des Fontaines - Cranves-Sales
 Tél. : 04 50 39 51 99

ARBU'Nature Environnement

Nathalie DAIGUEMORTE - Présidente
 Tél. : 06 19 08 36 95 - arbunature@orange.fr

ASS MAT D'ARBU

Contact : Présidente - Céline VALLVERDU :
 04 50 85 03 09 - Secrétaire : Sandrine LERIVRAY : 04 50 94 56 45

Association « ORCELACA »

Centre équestre La Caracole
 71, chemin de la Bunaz
 74930 ARBUSIGNY
 Président : Tanguy SALER
 Tél. : 04 50 44 85 81 - 06 34 50 74 92

Association culturelle : Les salons

Contact : Christine TORRES - Présidente
www.musicosalons.com

Association culturelle : Zikyliya

Contact : Christine TORRES - Présidente
www.facebook.com/zikyliya.events

Vie quotidienne

Bibliothèque municipale

55, route du Col du Parc - Tél. : 04 50 85 09 68
 Mardi et jeudi de 16 h 30 à 17 h 30

Agence Postale Communale

Pers-Jussy - Chef Lieu
 Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
 8 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 17 h 30
 Mercredi et Samedi : 8 h 30 à 12 h
 04 50 94 41 60

La Poste à Reignier

Reignier - 4, Grande-Rue
 Lundi au Vendredi
 8 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h
 Samedi : 8 h 30 à 12 h
 04 50 43 41 84

Communauté de Communes Arve et Salève

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande-Rue - REIGNIER - 04 50 43 46 14

Préfecture

Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie - 74000 ANNECY
 Tél. : 04 50 33 60 00 - www.haute-savoie.pref.gouv.fr

Direction départementale des services fiscaux

3, rue Marie Curie - 74100 ANNEMASSE - Tél. : 04 50 43 91 50

Ecoles

Maternelle

83, impasse de l'Eglise
 Tél. : 04 50 94 56 74

Bureau de la Direction

Tél. : 04 50 94 56 82
 Classe Grande Section
 55, route du Col du Parc

Primaire

29, route du Col du Parc

Tél. : 04 50 85 09 68

ce.0740819N@ac-grenoble.fr

Environnement

Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande-Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY
 Téléphone : 04 50 95 71 63 - Fax : 04 50 43 48 44

Problème sur votre relevé ou consommation : releve@s-rb.fr
 Autres problèmes administratifs : secretariat@s-rb.fr

Dépannages « eau potable » : 06 83 74 42 06 24h/24 et 7j/7j

Dépannages « assainissement collectif/individuel » : 06 77 04 19 50

*Lors d'une vente, n'oubliez pas de nous transmettre par mail ou par courrier :
 Votre Nom, prénom et n° téléphone, votre nouvelle adresse, commune concernée ainsi
 que l'adresse exacte, Nom et prénom de l'acquéreur et la date à laquelle vous voulez
 que l'on effectue le relevé de compteur.*

Urgences

Pompier : **18**

Gendarmerie : **17**

Samu : **15**

CHAL Contamines : **04 50 82 20 00**

Pharmacie de garde : **32 37**

Clinique Privée Pays de Savoie - Annemasse : **08 26 30 00 74**

Centre antipoison - Lyon : **04 72 11 69 11**

ERDF : accueil dépannage Electricité : **09 726 75 74**

Raccordement Electricité : **0810 144 684**

erdf-are-sillonalpin@erdfdistribution.fr

Les prochains événements sur notre commune

FEVRIER

Mercredi 3 février
Cinéma adultes

Jeudi 4 février
Après-midi des aînés

Mercredi 17 février
Cinéma enfants / adultes

Samedi 20 février
Tartifoot

MARS

Mercredi 2 mars
Cinéma adultes

Jeudi 3 mars
Après-midi des aînés

Jeudi 3 mars
Défisciences

Samedi 5 mars
Repas Moto-Club

Mercredi 16 mars
Cinéma enfants / adultes

Samedi 19 mars
Soirée repas APE

Jeudi 24 mars
Défisciences

Mercredi 30 mars
Cinéma adultes

AVRIL

Dimanche 3 avril
Vide-greniers

Jeudi 7 avril
Après-midi des aînés

Vendredi 8 - Samedi 9 avril
Festival des lettres

Samedi 9 avril
Arbu propre (matinée)

Du lundi 11 au vendredi 15 avril
Stage de cirque

Mercredi 13 avril
Cinéma enfants / adultes

Jeudi 21 avril
Défisciences

Du vendredi 22 au lundi 25 avril
Bennes encombrants (9h-16h)

Mercredi 27 avril
Cinéma adultes

MAI

Dimanche 8 mai
Cérémonie communale

Mercredi 11 mai
Cinéma enfants / adultes

Jeudi 12 mai
Après-midi des aînés

Jeudi 19 mai
Défisciences

Samedi 21 mai
APE vente plants
Soirée concert

Mercredi 25 mai
Cinéma adultes

Samedi 28 mai
Fêtes des mères
18h30 salle des Associations

Samedi 28 mai
Soirée théâtre

JUIN

Jeudi 2 juin
Après-midi des aînés

Samedi 4 - Dimanche 5 juin
Salon des vins

Mercredi 8 juin
Cinéma enfants / adultes

Samedi 11 juin
Repas des aînés

Vendredi 17 juin
A.G. de la Chasse

Mercredi 22 juin
Cinéma adultes



L'ADMR de Reigrier RECRUTE

un(e) aide à domicile pour aider à la toilette.

Envoyer CV + lettre de motivation à

ADMR de Reigrier - 147, Grande Rue - 74930 REIGRIER